

Comment mobiliser une subvention Européenne LEADER

Mardi 12 novembre 2024 - webinaire

Intervenants :

- Antonia MEZQUIDA - Animatrice LEADER du PETR Garonne Quercy Gascogne
- Camille CARPENTIER - Animatrice LEADER du PETR Midi-Quercy
- Camille SANZ – Chargée de mission DLA – France Active MPA Occitanie
- Bertille VERDON – Chargée de financement – France Active MPA Occitanie

Sommaire

1. Qu'est-ce que le programme LEADER ?

- A. Le programme LEADER
- B. Le périmètre géographique du programme dans le 82
- C. Le programme décliné sur les PETR Pays-Midi-Quercy et Garonne Quercy Gascogne
- D. Les règles financières du programme LEADER 2023-2027

2. Comment puis-je être accompagné pour solliciter une subvention LEADER ?

- A. L'accompagnement des équipes LEADER
- B. L'accompagnement des équipes de France Active MPA Occitanie

3. Focus sur 2 projets d'acteurs de l'ESS accompagnés dans le 82

4. Temps d'échange - Questions

1 – Qu'est-ce que le Programme LEADER ?



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



A. Le programme LEADER

- Le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un **programme européen** de développement rural qui vise à soutenir des projets sur les territoires ruraux.
- **L'Europe confie aux Régions une enveloppe FEADER (fonds européen du programme) pour soutenir sur son territoire des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales.**
- **Cette enveloppe est ensuite répartie par chaque Région à des structures ayant candidaté et qui ont été retenues pour porter le programme LEADER. La mise en œuvre du programme sur les territoires retenus est assurée par des acteurs locaux, publics et privés regroupés dans un GAL (Groupe d'Action Locale).**
- Les Fonds européens sont gérés par la Région Occitanie
- **L'Organisme Payeur** est l'Agence de Service de Paiement de l'Etat (ASP)

B. Périmètre géographique du programme LEADER dans le 82 : PETR Garonne Quercy Gascogne (Ouest du 82) & PETR Midi- Quercy (Est du 82)

Périmètre d'action du PETR Garonne Quercy Gascogne



Périmètre d'action du PETR Midi-Quercy



Equipe LEADER Garonne Quercy Gascogne basée à Castelsarrasin (82)

Animatrices LEADER : Antonia MEZQUIDA,
Nathalie MAILHE

Coordinatrice PETR/GAL : Isabelle TOULET
Tel 05.63.29.50.70

leader@petr-ggg.fr / nathalie.mailhe@petr-ggg.fr
isabelle.toulet@petr-ggg.fr

Equipe LEADER Pays Midi-Quercy basée à Nègrepelisse (82)

Animatrices LEADER : Camille CARPENTIER et
Corinne TREVISAN

Tel 05.63.24.60.64

leader-pmq@info82.com

C. Le programme LEADER 2023-2027 décliné sur les GALs PMQ et GQG

- **Chaque GAL a été retenu sur la base d'une stratégie locale de développement s'inscrivant dans les thématiques prioritaires de la Région** : Services de proximité, Attractivité du territoire, Transition écologique et énergétique, Accès à l'emploi en milieu rural, Economie de proximité
- **Ces stratégies sont déclinées en fiches-actions, propres à chaque GAL** avec des enveloppes financières spécifiques et des plafonds d'aide par fiches-action
- **Pour être éligible un projet doit:**
 - > **correspondre à une des fiches actions**
 - > **répondre à des critères de sélection établis par chaque GAL**, via une grille de sélection
 - > **bénéficier d'une aide publique préalable, ciblée sur le projet** (cofinancement émanant d'une collectivité ou d'un organisme public (CAF, ADEME, Agence Nationale Du Sport, Université etc...))
 - > **les projets soutenus peuvent émaner d'acteurs publics ou privés. A ce titre des acteurs de l'ESS peuvent être soutenus.**
 - > **Les acteurs publics ou reconnus comme tels peuvent appeler du FEADER à partir de leur autofinancement** même s'ils ne bénéficient d'aucune aide publique

C. Le programme LEADER 2023-2027 décliné sur les GALs PMQ et GQG

Le Comité de Programmation

Le Comité de programmation est **l'instance décisionnelle** en charge de la mise en œuvre du programme LEADER et de la sélection des projets. Ce Comité réunit des partenaires publics et privés locaux.

Il décide du soutien apporté par le FEADER aux porteurs de projet:

- en notant les projets via une **grille de sélection propre à chaque GAL**
- en validant le plan de financement du projet avec le montant LEADER accordée à l'opération.

La Grille de sélection

Les projets répondant à un des objectifs d'une fiche-action seront évalués à l'aide d'une grille sur la base de différents critères :

- « L'esprit »LEADER d'un point de vue du rayonnement du projet, des partenariats et de la pérennité du projet
- L'Emploi et l'impact sur le développement économique local
- L'Innovation
- Et d'un point de vue environnemental, économique et social, les 3 piliers du développement durable.
- ...

Un accompagnement du porteur le plus en amont possible, permet de prendre en compte ces attendus dans la mise en œuvre de son projet, pour faciliter la décision du Comité de programmation.

La stratégie LEADER Garonne Quercy Gascogne : 6 fiches-actions et des plafonds maximum d'aide allant de 60 000€ à 160 000 € max

Enveloppe globale sur la période 2023-27 : 2,6 millions d'€uros (139 communes; 6 communautés de communes)



6 Fiches-actions =

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Thématiques prioritaires (Région)

L'attractivité du territoire

L'économie de proximité

Les services de proximité

L'accès à l'emploi en milieu rural

La transition écologique et énergétique

N°1 : Préserver un cadre de vie de qualité, attractif et vecteur de cohésion sociale

N°2 : Garantir une accessibilité renforcée aux services

N°3 : Renforcer la dynamique économique, agricole et touristique en valorisant les atouts du territoire

N°4 : Engager le territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique

A : Animation de la stratégie LEADER

C : Coopération

1-1. Offrir un cadre de vie attractif et qualitatif
1-2. Maintenir la vitalité des activités culturelles, associatives et de loisirs
1-3. Accompagner les évolutions sociodémographiques et favoriser la cohésion sociale

2-1. Renforcer les capacités de prise en charge sanitaires et médico-sociales sur le périmètre Garonne Quercy Gascogne
2-2. Soutenir une offre de services et d'équipements accessibles pour tous

3-1. Soutenir un écosystème local favorable au développement des activités économiques
3-2. Promouvoir et soutenir une agriculture durable et solidaire
3-3. Dynamiser le secteur touristique et valoriser les richesses locales

4-1. Favoriser un aménagement du territoire maîtrisé, durable et résilient au changement climatique
4-2. Conforter les milieux naturels et les paysages
4-3. Encourager le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre
4-4. Soutenir une meilleure valorisation et réemploi des déchets

1. Coordination, gestion et animation du programme LEADER
2. Information sur la stratégie LEADER, communication, publicité européenne
3. Evaluation de la stratégie LEADER, sélection projets, gouvernance GAL

C.1 Développer et poursuivre les partenariats et programmes d'actions sur les thématiques retenues par le GAL, en coopération inter-territoriale, transrégionale et/ou transnationale
C.2 Capitaliser sur les connaissances, les bonnes pratiques et les savoir-faire d'un projet donné
C.3 Préparation technique en amont des projets de coopération
C.4 Mettre en œuvre des actions communes

Plafond d'aide:
80 000€

Plafond d'aide:
100 000€ et
160 000€

Plafond d'aide:
80 000€

Plafond d'aide:
100 000€ et
60 000€

Enveloppe
PETR/GAL

Stratégie LEADER Pays Midi Quercy – 3 Fiches Actions- 49 communes- 3 Communautés de Communes

Enveloppe FEADER: FA 1 = 455 000 €
FA 2 = 318 699 €
FA 3 = 385 000 €

Plafonds d'aide Max: FA 1 = 75 000 €
FA 2 = 50 000 €
FA 3 = 50 000 €

Thématiques prioritaires

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Les services de proximité

Favoriser le lien social et la qualité de vie des habitants du territoire

1. Développement des services de proximité
2. Accompagner la réflexion sur l'habitat intergénérationnel
3. Valorisation de la dynamique sociale du territoire

L'attractivité du territoire

L'attractivité du territoire

La transition écologique et énergétique

Agir sur la bifurcation écologique et énergétique du territoire

1. Structurer et développer les filières des énergies renouvelables
2. Développement des mobilités douces, durables, alternatives et partagées
3. Prévention, réduction et gestion des déchets
4. Accompagner les stratégies d'aménagement territoriales des espaces publics intégrant l'adaptation au changement climatique
5. Connaître, observer, protéger, préserver et valoriser la biodiversité, les ressources naturelles et les paysages et les grands équilibres du territoire

Accès à l'emploi en milieu rural du territoire

L'attractivité du territoire

La transition écologique et énergétique

Favoriser le développement durable du territoire

1. Accompagner le développement d'une économie responsable
2. Développer une agriculture durable et une alimentation de qualité
3. Piloter une offre touristique durable

D. Les règles financières du programme LEADER 2023-2027

- **Dépenses éligibles** : investissements matériels, frais salariaux, frais de déplacement, études et diagnostics, frais de communication, prestations externes à la structure etc... Pas de restriction sur les dépenses sauf liste d'exclusion définie par la Région Occitanie
- **Le Taux Maximum d'Aide publique ne peut pas dépasser 80% du montant de dépenses** -Ce qui implique un autofinancement obligatoire de 20% pour les porteurs de projet.
- **Le FEADER doit représenter au minimum 15% des dépenses éligibles retenues et ne peut pas excéder 64% des dépenses éligibles**
- **La subvention LEADER accordée ne peut pas être inférieure à**
 - **10 000 € pour les porteurs de projet publics** ou Organismes Qualifiés de Droit Public
 - **4 000 € pour les porteurs de projets privés**
- **La subvention LEADER accordée est calculée en rapport avec les aides publiques obtenues et le montant de dépenses présentées.**



2- Comment puis-je être accompagné pour solliciter une subvention LEADER ?



A. Les équipes LEADER et France Active MPA Occitanie sont là pour vous accompagner



Dès l'émergence du projet et **AVANT** le dépôt du dossier de demande de subvention sur **EUROPAC...et, tout au long de la vie du dossier, jusqu'au versement de la subvention FEADER** 😊

- Le programme LEADER dans le 82 sur la dernière programmation c'est :
- 170 dossiers LEADER programmés pour 7,6 M d'€ (moyenne d'aide 44 000 € de FEADER)
- Une **diversité de porteurs de projets**, qu'ils soient publics (Commune, Communauté de communes, Département, CCAS, Office de Tourisme, chambre d'agriculture, syndicat mixte, PETR...) ou privés (associations, SARL, SASU, chef d'entreprise...).
- Une **diversité de type de dépenses** : travaux, matériel, frais de rémunération, études, supports de communication...

L'accompagnement des équipes LEADER :

1 – Dès l'émergence du projet, je contacte l'équipe LEADER qui examine son éligibilité dans LEADER (Fiche-action, co-financements, réponse aux critères de la grille de sélection etc...).

Je ne démarre pas mon projet avant d'avoir déposé ma demande – mes dépenses ne seront pas prises en compte!

2- Le GAL va proposer la sélection de mon projet à ses instances (Commission Thématique ou Comité de programmation) pour une pré-notation ou un Avis d'opportunité avec notation. C'est la grille de sélection élaborée par chaque GAL qui sert à la notation des projets.

3- Le projet a acquis ou sollicité ses cofinancements et j'ai obtenu mon Avis d'opportunité = **je peux déposer mon dossier sur Europac = début de l'éligibilité des dépenses mais pas de garantie de subvention**

4- Le dossier complet est instruit par les services de la Région

5- Le projet est présenté **en Comité de programmation du GAL** pour **voter** le montant de la subvention (donné par l'instruction EUROPAC de la Région) – **Convention attributive de la subvention – Je peux démarrer mon projet en toute sécurité**

6- Fin de l'opération(= Factures acquittées) : déposer la demande de paiement auprès du 1^{er} cofinancier du projet puis déposer le dossier de demande de paiement LEADER (sur EUROPAC)

Attention: l'aide LEADER sera versée en dernier !

B. L'accompagnement des équipes France Active MPA Occitanie

DEPUIS PLUS DE 15 ANS, DE L'ÉMERGENCE AU DÉVELOPPEMENT

Un réseau dédié aux Entrepreneurs Engagés



FRANCE ACTIVE MPA OCCITANIE
ACCOMPAGNE LES ENTREPRENEURS
ENGAGÉS



À TOUS LES STADES
DE LA VIE
DE LEUR ENTREPRISE,



MET À LEUR DISPOSITION
LES FINANCEMENTS LES PLUS
ADAPTÉS

À LEURS BESOINS (PRÊTS SOLIDAIRES,
GARANTIES D'EMPRUNT, PRIMES...),



LEUR PERMET D'ACCÉDER
À UN RÉSEAU D'ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX,



ET PROPOSE DES ACCOMPAGNEMENTS POUR CONSOLIDER LES
ACTIVITES ET LES EMPLOIS (STRATEGIE FINANCIERE,
ORGANISATION INTERNE, ANCRAGE TERRITORIAL...).



Notre cadre d'intervention sur le financement

Qu'est-ce qu'on finance ?

→ **L'investissement**

→ De la **trésorerie (BFR)** lié aux décalages de paiements

Avec quels outils ?

1. Des prêts :

→ Des **montants adaptés**

→ à **taux avantageux**

→ Avec des durées de remboursements et des **différés modulables selon les besoins**

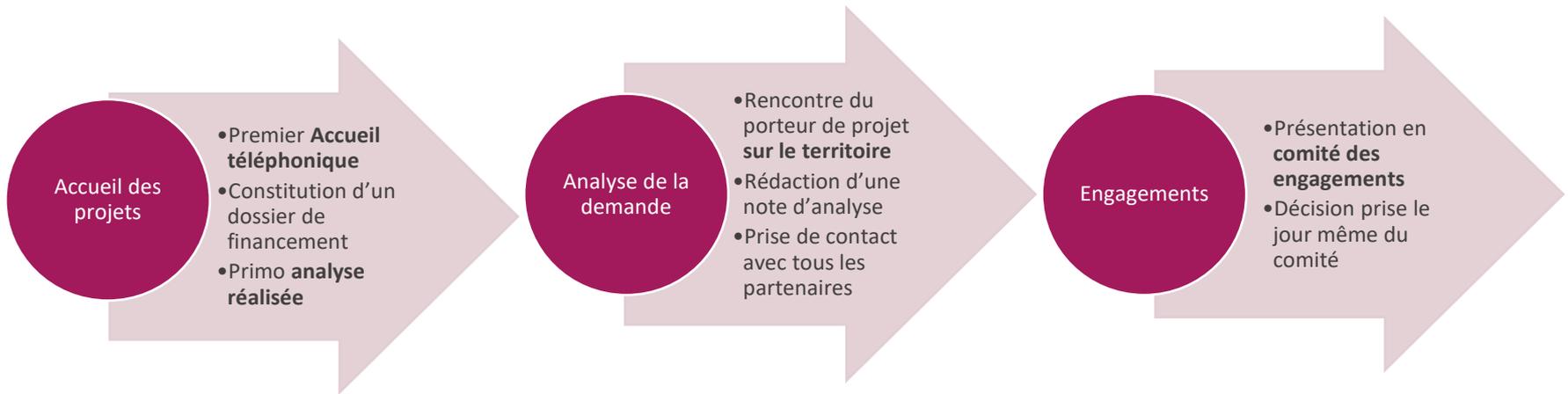
2. Des garanties bancaires :

→ Cautionnement pouvant aller jusqu'à **80% du montant du prêt**

→ Sur du prêt MLT



Notre process d'étude des projets



- Un **accompagnement financier sur-mesure** avec une aide à la construction du plan de financement, l'identification des outils pertinents pour la structure en accord avec ses besoins globaux.
- Un **regard extérieur global** sur votre structure
- Un **effet levier** auprès des banques
- Une **mise en réseau**
- **Suivi** de la structure sur le long terme



Notre cadre d'intervention sur le Dispositif Local d'Accompagnement



POUR QUI ?

- Structures de l'économie sociale et solidaire employeuses
- Tous secteurs
- Finalité sociale / utilité territoriale

Le DLA **diagnostique, conseille et accompagne** gratuitement les structures de l'ESS pour leur permettre de :

- Définir une **stratégie de développement** adaptée à leur projet.
- **Pérenniser leurs emplois** et favoriser la **création de nouveaux postes**.
- Renforcer leurs **compétences et leurs outils**
- Consolider leur **situation économique et leur assise financière**

Le parcours d'accompagnement :

Il est mis en œuvre par un.e chargé.e de mission départemental ou régional.et se déroule en plusieurs étapes :



Accueil et orientation



Diagnostic



Rédaction d'un plan d'accompagnement



Prestation de conseil



Suivi



LES THÉMATIQUES - EXEMPLES

Stratégie projet

- Redéfinition du projet stratégique
- Outils de suivi et d'évaluation des actions et de l'impact social
- Adéquation des projets aux besoins / valeurs
- Modalités de gouvernance
- Redynamisation de la vie associative

Modèle socio-économique

- Mise en place d'outils comptables, de gestion, d'analyse et de projection économique
- Diversification des financements, des activités
- Consolidation de la structure financière (fonds propres, trésorerie)
- Définition d'une stratégie commerciale / de communication

Ressources humaines

- Fonction employeur
- Optimisation de l'organisation interne, du management
- Amélioration du climat social, Qualité de Vie au Travail
- Définition d'une stratégie de GPEC

Coopération, partenariat

- Dynamiques partenariales et de coopération
- Mutualisation
- Rapprochements, fusions





3- Focus sur 2 projets d'acteurs de l'ESS accompagnés dans le 82

par le GAL et France Active MPA Occitanie



2 exemples de projets accompagnés par le DLA et soutenus sur le programme LEADER 2014-2022

ADEN-S

« Le Dynamik » Tiers-lieu Fablab par ADEN's à Verdun sur Garonne

FERMAT SCIENCE

Une autre idée des maths



Association Fermat Sciences- Beaumont de Lomagne



« Le Dynamik » Tiers-lieu Fablab à Verdun sur Garonne

«Le Dynamik » est un tiers lieu, FabLab, ouvert depuis le 1^{er} octobre 2021, animé par l'association ADEN'S . Il fait partie du réseau des tiers-lieux labellisés par la Région.

- **C'est un espace d'échanges et de travail coopératif, un lieu de rencontre et de (re)socialisation autour du numérique et du textile comme supports de médiation. Il vise à :**
 - *Accompagner les jeunes notamment vers l'insertion professionnelle et la création d'emplois*
 - *Pérenniser un lieu de rencontre tous publics autour du numérique et de la couture pour produire, créer, insérer, valoriser, expérimenter ...*
 - *Faciliter la vie sociale, diminuer l'isolement en milieu rural, en renforçant les interactions entre les différents acteurs: prévention, jeunesse, insertion, culture, associations, collectivités et acteurs économiques.*

Projet éligible au programme LEADER du PETR GQG au titre de la Fiche-Action 1.4 : développement d'une économie sociale et solidaire sur le territoire. Objet du dossier LEADER : pérenniser les activités d'accompagnement/insertion dans le cadre de l'émergence du tiers lieu,

Dépenses soutenues: équipements matériels pour l'activité du Fablab + animation du tiers-lieu (frais salariaux du Fab Manager sur 15 mois.

Aides publiques: Région (15 000€) dans le cadre de l'Appel à Projets 2020 sur la labellisation des tiers-lieux en Occitanie/ CAF 82 (15 000€)/ Subvention LEADER 31 000€

Contributions privées: Mécénat Fondation Orange Appel à Projets: « ensemble pour l'insertion des jeunes » et Autofinancement

Accompagnement de ADEN-S par France Active MPA Occitanie



- Financement d'un besoin de trésorerie lié au développement des activités de l'association
- Effet levier auprès d'une banque via un outil de garantie et du financement quasi-fonds propres avec un prêt
- Vision globale des projets de développement de l'association



- Construction du Modèle Economique, Financier et Organisationnel du Tiers-lieux Le Dynamik
- 3 jours d'accompagnement
- Suivi

FERMAT SCIENCE

Une autre idée des maths



Fermat Science est une association créée en 1995 dédiée à la culture mathématique, qui s'engage à la rendre ouverte et accessible à tous, guidant ainsi chaque esprit curieux sur le chemin de la découverte.

Elle a son siège à Beaumont de Lomagne dans la maison natale du célèbre mathématicien Pierre de Fermat et s'est donné pour objectif principal de transmettre au plus large public le goût des mathématiques,

En plus des nombreuses animations sur les mathématiques mises en place depuis sa création, l'association a porté la conception du Musée Fermat qui a été inauguré en septembre 2024.

Sur ce projet elle a été soutenue par le programme LEADER du PETR GQG au titre de la Fiche-Action 2.3 : développement du tourisme culturel et patrimonial sur 2 dossiers:

- *Création d'une exposition sur l'Intelligence artificielle (22 000€ de LEADER) et Conception du Parcours Scénographique du Musée Fermat (38 000€ de LEADER)*

Dépenses soutenues: prestations de scénographie, graphisme, réalisation de vidéos, mobiliers, supports de médiation et frais salariaux des animateurs de l'association ciblés sur le projet.

Aides publiques: Région , DRAC, Département, Commune, Université de Lyon / Contributions privées: Fondation Blaise Pascal, Autofinancement

L'association est aussi labellisée Espace de Vie Sociale et a été soutenue par LEADER en 2018-2019 pour la mise en place d'un programme d'animation culturelle et sociale favorisant la mixité sociale et les liens intergénérationnels. L'aide LEADER (28 000€) a pu être appelée grâce au financement de la CAF sur ce projet

Accompagnement de Fermat Science par France Active MPA Occitanie



1ère phase : Accompagnement à la stabilisation, à la pérennisation et au développement de l'association / préparation du modèle économique et financier en vue du projet de développement de l'association - 3 jours

2ème phase : Accompagnement à la création de l'offre de service touristique – 2 jours

3ème phase : consolidation du modèle socio-économique de l'association – à définir



- Financement d'un besoin en investissement lié au projet du Musée Fermat
- Effet levier auprès d'une banque via un outil de garantie et du financement quasi-fonds propres avec un prêt
- Suivi et Mise en réseau avec des partenaires

4-Temps d'échange- Questions



NOS COORDONNEES

Equipe LEADER Garonne Quercy Gascogne
basée à Castelsarrasin (82)

Animatrices LEADER : Antonia MEZQUIDA, Nathalie
MAILHE

Coordinatrice PETR/GAL : Isabelle TOULET

Tel 05.63.29.50.70

leader@petr-gqg.fr / nathalie.mailhe@petr-gqg.fr /
isabelle.toulet@petr-gqg.fr

<https://www.petr-gqg.fr>

Equipe LEADER Pays Midi-Quercy
basée à Nègrepelisse (82)

Animatrices LEADER : Camille CARPENTIER et
Corinne TREVISAN

Tel 05.63.24.60.64

leader-pmq@info82.com

Camille SANZ – Chargée de mission
DLA

07.57.18.77.08

Standard : 05 62 73 16 53

c.sanz@fa-mpa-occitanie.org

<https://franceactive-occitanie.org/>

Bertille VERDON – Chargée de
financement

Ligne directe : 06 73 03 26 77

Standard : 05 62 73 16 53

b.verdon@fa-mpa-occitanie.org